

19 décembre 2011

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, lundi, le 19 décembre 2011 à 19 h 30. L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du *Code municipal*, aux membres du conseil.

Sont présents :

Monsieur le maire : Jean-Claude Dumas

Mesdames les conseillères: Renée-Claude Leroux
Lisette Traversy

Messieurs les conseillers : Raynald Breton
Julio Carrier
Réjean Giard
Marc Lavertu

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le maire, Monsieur Jean-Claude Dumas, ouvre la séance à 19 h 30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il avise le conseil de même que les personnes présentes que, tel que requis par l'article 956 du *Code municipal*, les délibérations du conseil et la période de questions portent exclusivement sur le budget.

#2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption du budget 2012
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2011-235

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

#3

DÉPÔT ET ADOPTION DU BUDGET 2012

ATTENDU QUE cette séance extraordinaire porte exclusivement sur les prévisions budgétaires 2012. Il est à noter que l'avis public annonçant cette séance a été donné au moins huit jours à l'avance, conformément à la Loi, soit le 2 décembre 2011 ;

ATTENDU QUE selon les dispositions contenues à l'article 954 du *Code municipal* la municipalité doit adopter son budget pour l'année 2012 en prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont fait une étude des prévisions budgétaires, afin de répondre aux besoins présents et futurs de la municipalité ;

2011-236

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Raynald Breton

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les prévisions budgétaires de l'année financière 2012 soient adoptées tel que présentées ci-dessous et que lesdites prévisions budgétaires soient publiées dans le journal l'Éveil du citoyen et sur notre site internet.

**MUNICIPALITÉ DE WEEDON
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012**

Exercice se terminant le 31 décembre 2012

	2011	2012
<u>REVENUS</u>		
Taxes	2 930 698 \$	3 294 749 \$
Paiement tenant lieu de taxes	68 900 \$	66 900 \$
Autres recettes de sources locales	600 420 \$	546 173 \$
Transferts	276 350 \$	533 970 \$
Appropriation de surplus	22 000 \$	47 510 \$
TOTAL DES REVENUS	3 898 368 \$	4 489 302 \$
<u>DÉPENSES</u>		
Administration générale	652 415 \$	699 994 \$
Sécurité publique	506 158 \$	518 939 \$
Transport routier	1 315 789 \$	1 483 842 \$
Hygiène du milieu	625 967 \$	674 045 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	166 780 \$	192 926 \$
Loisirs et culture	451 282 \$	409 765 \$
Frais de financement	179 977 \$	509 791 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 898 368 \$	4 489 302 \$

#4

PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions et commentaires sur le coût du règlement d'emprunt pour l'eau potable dans le secteur Weedon centre, sur la possibilité d'installer des compteurs d'eau et ainsi que sur la qualité du matériel utilisé pour le rechargement des chemins de gravier.

En conclusion, le Maire a mentionné que le taux de taxe foncière passerait de 1,00 \$ à 1,02 \$, ce qui représente une augmentation de 2%.

Au niveau des services, aucun changement n'est à prévoir pour la cueillette du recyclage et des ordures, tout comme la taxes de service d'égout des secteurs Weedon centre et St-Gérard.

Par contre, la taxe de service pour l'aqueduc du secteur Weedon centre passera de 150 \$ à 155 \$, ce qui équivaut à une augmentation de 3,3 %. De plus, la facturation du règlement d'emprunt pour l'immobilisation des infrastructures d'approvisionnement en eau potable sera de 369,51 \$.

Pour le secteur St-Gérard, la taxe de service passera de 159 \$ à 165 \$, c'est-à-dire une augmentation de 3,7%.

Enfin, pour le secteur Fontainebleau, le taux passera de 150 \$ à 165 \$, soit une augmentation de 10%.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2011-237

À 20 h 00, Monsieur Julio Carrier propose la levée de cette séance extraordinaire.

Émile Royer

Directeur général / secrétaire-trésorier

Jean-Claude Dumas

Maire